

CLUB CYCLOTOURISTE COLMAR
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire dématérialisée
à Huis Clos avec Votes du 1/11/2020 au 21/11/2020

L'Assemblée Générale Ordinaire du Club Cyclotouriste Colmar, en application de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 et du décret n°2020-935 du 29 juillet 2020 autorisent l'organisation d'une AG dite à huis clos suite à la pandémie de la CoVid 19.

La date de réception limite des votes étant fixée au 21/11/2020, **84 licenciés et membres actifs sur un total de 160** ont participé à cette AG dématérialisée. Le **quorum** pour la validité des décisions étant fixé au quart des membres à jour de leur cotisation soit **40 votants** conformément à l'article 20 des statuts, est donc atteint.

Tous les points ont été votés à l'unanimité sauf pour le montant des cotisations 2021 qui a recueilli 83 OUI et 1 NON.

Les candidats ont été élus à l'unanimité

Le taux de participation est donc de 52,5%.

I. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ALLOCATION DU PRESIDENT

Le Président, Gabriel SPENLEHAUER, ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire 2020 dématérialisée du Club Cyclotouriste Colmar en envoyant toutes les informations nécessaires à cette AG exceptionnelle le 31/10/2020.

L'année 2020, hyper calme, quasiment blanche au niveau de nos activités, CoVid-19 oblige.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2019, ENVOYE LE 31/10/2020

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 octobre 2019 est adopté à l'unanimité.

II. RAPPORT MORAL, ENVOYE LE 31/10/2020

Le Président, Gabriel SPENLEHAUER, développe le rapport moral de l'année écoulée.

Quelques chiffres :

- 17 membres au comité directeur et 1 consultant
- 3 réunions du comité directeur

- 1 réunion mensuelle pour les membres
- 160 licenciés et membres
- Missions opérationnelles organisées en 2 secteurs :
 - Le secteur Activités
 - Le secteur Administratif

Les participations des membres aux organisations club 2020 :

- 0 au Rallye de la Foire aux Vins le 27 juillet
- 0 au Vélo Ecole à l'école Pasteur
- 0 au Vélo tandem avec SAAM 68
- 0 comme ouvriers avec SAAM 68 au Marathon de Colmar

A. Secteur Activités - Michel Marzolf :

a. Manifestations cyclotouristiques externes :

1) Commission calendrier :

Le président remercie tous les membres de la commission qui ont élaboré le calendrier annuel et les calendriers mensuels qui sont en ligne sur notre site internet www.cyclocolmar.fr

2) Participation aux manifestations des clubs extérieurs :

Toutes les randos auxquelles nous avons participé durant l'année :

Les randos chez les copains du 67 :

- Néant

Les randos chez les copains du 68 :

- ACU

Les 100 km d'Urschenheim le samedi 14 mars avec 30 membres du CCC sur environ 120 participants aucun accident, et pas de contamination CoVid-19 malgré le début du confinement le lundi.

Le 36ème Rallye de la Foire aux Vins le 25 Juillet :

- annulé

3) L'organisation de séjours labellisés FFVélo :

3 missions principales pour le club :

- Elaboration et pilotage des séjours = Alain Lamy
- Gestion administrative des inscriptions = Gabriel Spenlehauer
- Gestion financières du séjour = Jean-Marie Huth

6 séjours proposés en 2020 : tous annulés

- La Romagne du 21 au 28 mars
- La Romagne du 29 mars au 05 avril
- La Toscane du 28 au 25 avril
- La Romagne du 10 au 17 mai
- La côte Etrusque du 06 au 13 juin
- Les Perles du vignoble du 20 au 26 juin

Organisation par le CCC de séjours labélisés FF Vélo :

Les pilotes Alain Lamy et Denis Vierling moniteurs

Le séjour de rattrapage organisé en 2020 :

- La Toscane organisé du 13 au 20 septembre
- 10 participants

b. Manifestations cyclotouristiques internes :

1) Sorties hebdomadaires :

Elles se déroulent de début mars à fin octobre.

2) Les mardis et samedis du CC :

Avec nos animateurs Pascal Vinel et Michel Marzolf ils attirent toujours du monde.

3) Montée de la Saint-Etienne :

La Montée annuelle des 3 épis prévue le 26 décembre 2020 avec vin chaud à l'étang d'Ingersheim aura-t-elle lieu ?

4) La montée du Mont Sainte Odile le samedi saint 11 avril :

Annulée

5) Les Randos Tradition 2020 :

- La rando des asperges en Allemagne le samedi 11 avril annulée.
- Les cerisiers en Allemagne le 18 avril annulée.
- La rando à Saulxures le 24 août avec 35 cyclos.
- Rando Fête Dieu à Sankt Peter le 11 juin annulée.
- La rando aux bords de la Bruch à Traenheim le 22 août annulée cause mauvais temps.
- La rando carpes/frites à Hirtzbach le 17 octobre : 33 rouleurs et 35 mangeurs

6) Voyage Club en Toscane :

Les retrouvailles avec la Toscane 11 ans après du 18 au 23 mai reporté en 2021 du 14 au 22 mai.

7) Autres voyages :

A l'initiative d'un ou plusieurs cyclo du CC Colmar :

Un séjour dans le Dolomites à Alba Badia du 20 au 27 juin organisé par Michel Marzolf 20 roulants environ : annulé

La traversée du Massif Central à VTT organisé par Jacques Boucheron du 18 au 14 juin : annulée

Un mini séjour à Montafon en Autriche du 24 au 27 août organisé par Michel Marzolf avec 22 participants

8) Le CC Colmar et SAAM68 (tandem) :

- Activité annulée

Manifestations diverses :

1) Pique-nique le 13/09/2020 :

Lieu : Etangs de la Thur à Colmar avec 52 membres présents.

Merci à l'organisatrice Sylvia Giorgiutti avec au menu : bouchées à la reine.

3) Sortie pedestre le 4 octobre :

Organisé par Christiane Raedersdorff et Michel Marzolf

A l'Auberge de l'Obschel et marche de 12 kms avec 400 m de dénivelé 36 participants, (42 en 2019 et 47 en 2018).

Beau succès au niveau participant malgré la pandémie.

Avec une nouveauté après les options traditionnelles : voiture et marche et VTT Vae ou non le vélo de route !

4) L'Ecole cyclo à l'école Pasteur du 14 mai jusqu'au 25 juin :

Activité annulée

5) Challenge Marco Diener :

Activité annulée

B. Secteur Administratif – Michel RAEDERSDORFF :

a. Secteur Administratif 1 – Missions de Secrétariat :

Le président remercie Christiane et Michel RAEDERSDORFF pour le travail administratif accompli malgré le peu d'activité en 2020.

b. Communication :

Rappel de la répartition des tâches :

- ❖ Relations presse écrite : Pascal Vinel
- ❖ Relations sponsors : Gabriel Spenlehauer
- ❖ Relations partenaires institutionnels : Gabriel Spenlehauer
- ❖ Gestion photothèque : Henri Kauffmann + Jean-Jacques Bohn
- ❖ Sécurité : André Hinsinger
- ❖ Gestion administrative des accidents : André Hinsinger
- ❖ Accueil des nouveaux membres : Eric Thalmann

Effectif du CCC :

160 membres en 2020 (-8 vs 2019) (+1 vs 2018) (+5 vs 2017) (+12 vs 2016) et (+15 vs 2015).

Répartition = 135 licenciés (-14 vs 2019) + 25 membres soit une baisse 10% des licenciés.

Communication interne et externe :

Les sites internet : www.cyclocolmar.fr

Vous pouvez y voir les photos et vidéos de JJ Bohn ainsi que la revue de presse à jour.

www.velovosges.fr

Site dédié uniquement à la cyclomontagnarde des Vosges.

III. RAPPORT FINANCIER, ENVOYE LE 31/10/2020

a. Secteur Administratif 2 – Finances :

Merci à Jean-Marie HUTH notre trésorier pour la bonne tenue de la comptabilité du CCC. Remboursement de 100 inscrits au voyage club – Remboursement aux séjours FFVELO organisés par le C.C.C. – Remboursement des inscrits au séjour Dolomites – Remboursement aux inscrits à la CMV 2020.

Exploitation 2020 : Charges : 114.980 € – Produits : 114.127 € = Solde : - 853 €

Bilan 2019 : Actif et Passif : 101.848 €

Les réviseurs aux comptes Mrs Guy Kauffmann et René Sigrist certifient l'exactitude des comptes qui ont été révisés en présence de Jean-Marie Huth.

IV. QUITUS AU TRESORIER, ENVOYE LE 31/10/2020
--

<i>Quitus est donné au trésorier à l'unanimité.</i>

**V. QUITUS AU COMITE DIRECTEUR POUR SA GESTION,
ENVOYE LE 31/10/2020**

Quitus est donné au Comité directeur.

VI. ALLOCUTION DES INVITES

- Aucun invité cause COVID 19.

**VII. ELECTION PARTIELLE DU COMITE DIRECTEUR, ENVOYE
LE 31/10/20**

Le Président rappelle que le Comité Directeur se compose de 6 membres au minimum et 20 au maximum et qu'il se renouvelle annuellement par quart.

Sortants du quart sortant (4 ans) : - Christiane RAEDERSDORFF

- Jean-Marie HUTH

- Éric THALMANN

Membres ne souhaitant plus continuer au comité : néant

L'assemblée générale décide à l'unanimité de réélire les sortants.

Les trois sortants sont réélus à l'unanimité

**VIII. ELECTION DES REVISEURS AUX COMPTES, ENVOYE LE
31/10/2020**

Compte tenu de l'année 2020 tronquée Guy KAUFFMANN et René SIGRIST sont reconduits pour 2021.

Le nouveau Président, Gabriel SPENLEHAUER présente le nouveau comité.

Président :	Gabriel SPENLEHAUER
Vice-Président Administratif :	Michel RAEDERSDORFF
Vice-Président Activités :	Michel MARZOLF
Secrétaire :	Michel RAEDERSDORFF
Secrétaire Adjoint :	Christiane RAEDERSDORFF

Trésorier : Jean-Marie HUTH
Trésorier adjoint : Patrick SCHOENECKER
Assesseurs : Yvonne GEILLER, Sylvia GIORGUITTI, Yves SPENLEHAUER, Marlyse KAUFFMANN, Henri KAUFFMANN, Pascal VINEL, Sylvie RISACHER, Eric THALMANN, Rémy HERMEN, André HINSINGER, Christian LANDIS .
Consultant : Jacques GIORGUTTI

IX. OBJECTIFS ORIENTATION ET TARIFS SAISON 2021

2021 une année impaire sera plus dense que 2020 si tout va mieux ???

Les activités innovantes :

Le voyage itinérant « Toutes à Toulouse » du 31 au 12/09 organisé par le CODEP ALSACE, 985 km et 8.700 m de dénivelée 3 inscriptions Yvonne Geiller, Monique Sutter et Jeannine Isner.

Les animations traditionnelles :

- Les mardis du CC en 3 groupes (touristes - randonneurs - sportifs)
- Le « vélo à l'école 2021 » Ecole Pasteur
- Organisation du CCC de 4 séjours labellisés FFvélo.
- Le voyage club en Toscane du 14 au 22/05/2021.
- La cyclomontagnarde les 3 et 4/07/2021 déjà 190 inscrits.
- Le 36^{ème} rallye de la Foire aux Vins le 25 juillet 2021.
- Un projet de séjour « Les lacs italiens Majeur et Garde » organisateur Michel Marzolf du 14 au 22 juin.

Tarifs des cotisations pour 2020 :

- Membre licencié autre club FFCT = 20 €
- Membre bénévole non pédalant = 20 €
- Licencié :
 - Part Club Cyclo Colmar = 10 €
 - Part FFvélo = de 6,5 € à 28,50 €
 - Assurance AXA = 16,50 € (petit braquet) 64,50 € (grand braquet)
 - Revue FFCT = 25 €

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale, les nouveaux tarifs des licences pour l'année 2021 et la cotisation club. Approbation à 83 OUI et 1 NON

X.

BUDGET PREVISIONNEL 2021, ENVOYE LE 31/10/2020

Le B. P. 2021 prévoit un excédent de 14.700 € = Charges 229.100 € - Produits 243 .800 €.

XI.

RECOMPENSES, PAS DE RECOMPENSES EN 2020

Prix spécial du jury pour 2020 :

A Jean-Marie HUTH qui a eu un surcroit de travail important lié à tous les remboursements suite aux annulations.

Date de la prochaine Assemblée Générale le Vendredi 23 octobre 2021.

Colmar le 22 novembre 2020

Certifié conforme.

Le Président



Gabriel SPENLEHAUER

Le Secrétaire

Michel RAEDERSDORFF